



15 mai 2024

Rapport sur le travail forcé

Ce rapport concerne l'entité déclarante suivante, DuBois Chemicals Inc. pour l'exercice financier 2023. Il s'agit du premier rapport à être soumis pour l'exercice 2023. Ce rapport n'est pas un rapport conjoint avec des entités supplémentaires. DuBois Chemicals Inc. n'est pas soumis aux exigences de déclaration en vertu de la législation sur la chaîne d'approvisionnement d'une autre juridiction.

Les catégorisations suivantes s'appliquent à DuBois Chemicals Inc. : à une présence commerciale au Canada (a un lieu d'affaires au Canada, fait des affaires au Canada et possède des actifs au Canada). DuBois Chemicals Inc. respecte les seuils de taille suivants : possède au moins 20 millions de dollars d'actifs au cours d'au moins un de ses deux derniers exercices, a généré au moins 40 millions de dollars de revenus au cours d'au moins un de ses deux derniers exercices. , et emploie en moyenne au moins 250 salariés pendant au moins un de ses deux derniers exercices.

DuBois Chemicals Inc. opère dans les secteurs/industries de la fabrication et du transport et de l'entreposage, et le siège social de DuBois Chemicals Inc. est situé aux États-Unis.

DuBois Chemicals Inc., ses filiales et sociétés affiliées sont l'un des principaux fabricants mondiaux de produits chimiques spécialisés et de services déterminés à aider ses clients à résoudre des défis complexes et à améliorer la qualité de vie dans le monde entier. L'engagement de DuBois Chemicals Inc. à fournir des produits de qualité et de rentabilité améliorées à ses clients dans des secteurs spécifiques a donné des résultats exceptionnels. En tirant parti d'une chimie avancée, de solutions d'équipement, d'une expertise complète en matière de processus de fabrication et d'un support technique localisé, DuBois Chemicals Inc. crée constamment une valeur inégalée.

DuBois Chemicals Inc. se consacre à maintenir des pratiques commerciales éthiques, responsables et durables. DuBois Chemicals Inc. prend des mesures pour prévenir et réduire le risque que le travail forcé ou le travail des enfants soit utilisé à n'importe quelle étape de la production de biens au Canada ou ailleurs par l'entité ou de biens importés au Canada.

La structure de DuBois Chemicals Inc. est décrite avec précision comme une société. DuBois Chemicals Inc. produit des biens (y compris la fabrication, l'extraction, la culture et la transformation) au Canada et à l'étranger, vend des biens au Canada et à l'étranger, distribue des biens au Canada et à l'extérieur du Canada, importe au Canada des biens qui ont été produits à l'extérieur du Canada et contrôle une entité

engagée dans la production, la vente ou la distribution de biens au Canada ou à l'étranger, ou dans l'importation au Canada de biens produits à l'extérieur du Canada.

DuBois Chemicals Inc. a abordé le travail forcé et le travail des enfants dans sa politique mondiale en matière de droits de l'homme, qui précise que DuBois Chemicals Inc. interdit le recours à toutes les



formes de travail forcé, y compris le travail pénitentiaire, le travail sous contrat, le travail en servitude, le travail militaire, les formes modernes de travail. l'esclavage et toute forme de traite des êtres humains.

DuBois Chemicals Inc. a actuellement mis en place des politiques et des processus de diligence raisonnable liés au travail forcé et/ou au travail des enfants. Les processus de diligence raisonnable incluent l'intégration d'une conduite commerciale responsable dans les politiques et les systèmes de gestion. DuBois Chemicals Inc. fait preuve de diligence raisonnable comme moyen d'identifier et de prévenir les risques liés aux droits de l'homme pour les personnes travaillant dans notre entreprise et dans notre chaîne de valeur. Lorsque DuBois Chemicals Inc. a identifié des impacts négatifs sur les droits de l'homme résultant de ou causés par ses activités commerciales, elle s'engage à fournir ou à coopérer à leur réparation juste et équitable.

DuBois Chemicals Inc. n'a, à l'heure actuelle, identifié aucun risque de travail forcé ou de travail des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement. DuBois Chemicals Inc. a entamé le processus d'identification des risques, mais il existe encore des lacunes dans leur évaluation. Aucun risque n'a été identifié pour le moment.

DuBois Chemicals Inc. a déployé un code de conduite des fournisseurs qui met l'accent sur les obligations des fournisseurs de se conformer à toutes les exigences légales pertinentes et établit les normes et les attentes des fournisseurs de DuBois Chemicals Inc. afin de garantir des pratiques sociales, environnementales et éthiques. Les fournisseurs sont tenus de prévenir de manière proactive toute participation à l'esclavage moderne. Ce code sert de cadre directeur pour les fournisseurs de DuBois Chemicals Inc., les aidant à mener leurs activités avec intégrité, dans le respect des lois et réglementations en vigueur et des normes de l'industrie. DuBois Chemicals Inc. s'attend à ce que leurs fournisseurs à partager leur engagement en matière de gestion environnementale, de responsabilité sociale et de pratiques commerciales éthiques.

DuBois Chemicals Inc. n'a pas, à l'heure actuelle, identifié de risques de travail forcé ou de travail des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement. DuBois Chemicals Inc. attend de ses fournisseurs qu'ils partagent leur engagement envers la gestion de l'environnement, la responsabilité sociale et les pratiques commerciales éthiques. Les fournisseurs ont l'obligation proactive d'empêcher toute implication dans l'esclavage moderne, qui englobe des pratiques telles que la servitude, le travail forcé ou obligatoire, la traite des êtres humains, le trafic sexuel et le travail forcé, en servitude ou sous contrat. Les fournisseurs sont tenus d'interdire le recours au travail illégal des enfants dans leurs

pratiques de travail. Les fournisseurs doivent prendre des mesures pour garantir qu'aucune personne répondant à cette définition n'est impliquée dans leurs opérations.

DuBois Chemicals Inc., à l'heure actuelle, n'a identifié aucun travail forcé ou travail d'enfants dans les activités et les chaînes d'approvisionnement de DuBois Chemicals Inc. ; aucune mesure n'est nécessaire pour remédier au travail forcé ou au travail des enfants dans ses activités ou ses chaînes d'approvisionnement.



DuBois Chemicals Inc., à l'heure actuelle, n'a identifié aucune perte de revenus pour les familles vulnérables résultant des mesures prises pour éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement. Aucune mesure n'a donc été prise pour remédier à cette perte.

DuBois Chemicals Inc. n'offre actuellement pas de formation obligatoire à tous les employés sur le travail forcé et/ou le travail des enfants puisque DuBois Chemicals Inc. n'emploie aucune personne de moins de 18 ans. Une formation sur le travail forcé et le travail des enfants sera déployée et obligatoire pour les employés commençant en 2024.

DuBois Chemicals Inc. a actuellement des politiques et des procédures en place pour évaluer son efficacité à garantir que le travail forcé et le travail des enfants ne soient pas utilisés dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement. Pour ce faire, DuBois Chemicals Inc. a des politiques sur le travail forcé et le travail des enfants comme langage standard dans ses accords avec les fournisseurs qui doivent être acceptés et signés par chaque fournisseur. Les fournisseurs doivent respecter les principes des droits de l'homme dans tous les aspects de leurs activités et opérations. Il est attendu que les fournisseurs identifient et traitent de manière proactive les risques potentiels et les impacts négatifs réels sur les droits de l'homme associés à leurs activités et relations commerciales. Ils doivent prendre des mesures proactives pour minimiser les risques, prévenir les violations des droits de l'homme et remédier à tout impact négatif causé par leurs activités ou leurs relations commerciales, tant au niveau national qu'international.